

CAUE 95 : construction extension rénovation

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Institué par la loi sur l'architecture de 1977, et mis en place en 1978 par le Conseil général du Val-d'Oise, le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des valdoisiens.

- Dois-je obtenir une autorisation pour faire un ravalement ou changer ma clôture ?
- Le permis de construire que j'ai déposé vient d'être refusé, que faire ?
- Est-ce que les règles d'urbanismes sont compatibles avec mon projet d'extension ?
- Comment choisir un architecte ?

Conseil gratuit aux particuliers :

Vous désirez construire, agrandir ou rénover ? Venez rencontrer gratuitement un architecte-conseiller du CAUE, il peut :

- vous aider dans la recherche de solutions adaptées à vos besoins,
- réfléchir sur l'intégration de votre projet dans son environnement immédiat
- vous conseiller sur les volumes, l'implantation, les matériaux, les solutions constructives,....
- vous guider dans vos démarches administratives ...

Liens utiles
[Site Internet](#)